



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

◆◆◆
En mairie de Lorette
Place du IIIème Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail : siamvg@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 07 février 2023 à 18 heures.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 31 Janvier 2023, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu au siège en mairie de Lorette, Place du IIIème Millénaire à Lorette.

Que la délibération a été prise à l'unanimité.

Que le secrétaire de séance est M. BARRIER Jean-Alain

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 17 membres délégués pouvant voter.

Etaient présents :

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. BONY Vincent, M. DEVIDAL Serge, M. FREYCON Julien, M. GUICHARD Patrick, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. PRIVAS Robert, M. ROSSI Xavier, M. TARDY Gérard, M. VASSAL Julien,

- Délégués suppléants désignés par Saint Etienne Métropole :

M. ZENNAF Kahier

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : M. BRUNON Christian

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, Mme CHATAIGNON Evelyne, M. CLERC Alain, M. LAGET Bernard, Mme MAKAREINIS Marie-José, Mme MATRICON Nathalie, Mme VERGER Eliane.

Pouvoir :

De Monsieur CLERC Alain à Monsieur Chapelle Erik



DELIBERATION 2023-02/3 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2022-11/2 SUR L'ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE TITULAIRE M. BONY AU SEIN DE LA CDSP

Suite à la demande de la Préfecture de la Loire au titre du contrôle de légalité, il convient de retirer ladite délibération entachée d'illégalité puisque le principe est qu'un suppléant doit remonter comme titulaire en cas de vacance de poste sans que le Comité syndical n'ait à se prononcer puisque c'est automatique.

Pour information, c'est Madame Eliane VERGER -LEGROS qui devient titulaire au sein de la CDSP.

Retrait de cette délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 08/02/2023

Le Président,

L. FRANÇOIS

Le Secrétaire de séance

J.A BARRIER